

INVITATION PRESSE



Grenoble, le 19 novembre 2018

Signature de la convention COEUR DE VILLE de la ville de VIENNE Mercredi 21 novembre 2018 à 10 heures

(Mairie de Vienne)

Monsieur Lionel BEFFRE, préfet de l'Isère, participera à la signature de la convention COEUR DE VILLE de la ville de Vienne, mercredi 21 novembre 2018 à 10 heures à la mairie.

La lutte contre la fracture territoriale et la redynamisation des villes moyennes est une priorité nationale. Le gouvernement a mis en place en décembre 2017 le programme national « Action Cœur de Ville » à destination de 222 villes moyennes.

Lancé dès 2018 et piloté par le Ministère de la Cohésion des Territoires, ce programme donne lieu à la signature d'une convention-cadre pluriannuelle spécifique pour chaque bénéficiaire.

Vienne est une ville-centre de 29 000 habitants au sein de Vienne Condrieu Agglomération (88 000 habitants). Cette ville possède un patrimoine historique exceptionnel (31 monuments historiques classés et inscrits).

La ville a pour enjeux :

- son lien avec le Rhône, coupé par des axes routiers importants ;
- le taux de vacances important des logements dans le centre ville ;
- le développement des zones commerciales en périphérie et la fragilisation du tissu commercial du centre-ville.

Contact presse :

Service communication de la Préfecture

Téléphone : 04 76 60 48 07

pref-communication@isere.gouv.fr



@Prefet38